

GRANDE BROCANTE Dimanche 04 Août 2024

Madame, Monsieur,

Comme chaque année à pareille époque, le Comité des Fêtes de SAINT-DIER D'AUVERGNE organise sa GRANDE BROCANTE, aux antiquités et aux occasions diverses. Cette 42^{ème} manifestation aura lieu le dimanche 04 Août 2024.

Si vous souhaitez y participer, nous vous demandons de retourner au plus tôt, le bulletin de participation ci dessous accompagné de votre règlement, à Mme Annie FOUGERE « Lafarge » 915, chemin de la Carrière 63520 St DIER d'AUVERGNE. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Comité des Fêtes de St-Dier d'Auvergne.

- 20,00 € par emplacement de 10 mètres (environ).
- 10,00 € par demi emplacement de 5 mètres (environ).

Veuillez, s'il vous plaît, avoir l'obligeance de compléter impérativement et dans son intégralité le bulletin d'inscription ci-dessous. Seules les places dont le règlement aura été effectué à l'inscription seront retenues et ce jusqu'à 8 heures le dimanche matin ; passé ce délai, les places restantes seront attribuées au premier exposant qui se présentera après inscription et paiement.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir à SAINT-DIER D'AUVERGNE, et avec nos remerciements anticipés, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire
N. SESSA



Le vice-président du comité
J-Y CONFLAND

A noter. La circulation des véhicules dans le bourg sera interdite de 8 h à 17 h.
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Mme FOUGERE 06.09.78.29.90

BULLETIN DE PARTICIPATION

A retourner obligatoirement lors de l'inscription avec le paiement en joignant :

- la photocopie recto-verso de sa carte d'identité pour les PARTICULIERS
- la photocopie de la carte d'immatriculation au Registre du Commerce pour les PROFESSIONNELS.

Je soussigné (Nom, Prénom)

Né(e) le à

Domicilié(e)..... (Adresse complète)

Je réserve. (mettre le nombre d'emplacements réservés dans la case)

emplacement(s) de ≈ 10 mètres

1/2 emplacement(s) de ≈ 5 mètres

Pour les PARTICULIERS.

(Numéro, Date et Lieu de délivrance de la pièce d'identité)

Je déclare sur l'honneur, ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 du Code de commerce) et ne pas avoir déjà participé à 2 ventes au déballage au cours de l'année civile (art. R321-9 du Code pénal).

Fait à, le

Signature obligatoire (PARTICULIER)

Pour les PROFESSIONNELS. :

(Numéro, Date et Lieu d'immatriculation au registre du commerce)

Je déclare sur l'honneur, être soumis au régime de l'article L310-2 du Code de commerce et que je tiens un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (art 321-7 du Code pénal).

Nature du commerce exercé (exemple Brocante, Antiquités, Artisanat...) :

Fait à, le

Signature obligatoire (PROFESSIONNEL)